



LYCEE FRANÇAIS DE DJIBOUTI
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Compte rendu de l'assemblée générale du 25 octobre 2016

Djibouti, le 26 octobre 2016

<u>Etaient présents :</u>	Monsieur Husson Alain	Président
	Monsieur Ponchin Olivier	Vice-président
	Monsieur Donat Olivier	Trésorier-Secrétaire
	Monsieur Idris Nour Saban Mustapha	Membre
	Monsieur Hassan Aboubaker	Membre
	Madame Chirdone Habon	Membre
	Madame Ricart Isabelle	Membre
	Madame Haidar Abdallah Houyam	Trésorier adjoint
	Madame Foucras Teycir	Membre
	Madame Gasperoni Carine	Membre

Monsieur Noël Patrick, proviseur du LFD Kessel
Monsieur Paulino, Directeur administratif et financier du lycée
Monsieur Fuentes, directeur du primaire
Monsieur Richard Dominique, COCAC
Monsieur Sadeque Vincent, conseiller consulaire

<u>Etaient absents :</u>	Madame Abdo Hachem Nadira	Membre
	Madame Vanderchruche Florence	Membre
	Monsieur Sadek Yahya Mohamed	Membre
	Monsieur Dordan Jean-Marc	Membre

Ordre du jour :

- **Explications du taux de conversion.**
- **Présentation du projet immobilier.**
- **Présentation des candidats au comité de gestion de l'APE.**
- **Election du comité de gestion de l'APE.**

La séance s'est ouverte à 18h45.



LYCEE FRANÇAIS DE DJIBOUTI
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le président a ouvert la séance en remerciant les parents d'être venus nombreux (160 familles présentes et 75 représentées). Il a détaillé le déroulement de l'assemblée.

- Le trésorier explique le taux de conversion :
 - 1^e principe : Le paiement doit se faire en FDJ. Il y a une tolérance pour le paiement en euros.
 - 2^e principe : Le lycée ne doit pas faire de l'argent en sus sur ses comptes.
 - 3^e principe : Les parents ne doivent pas être perdants.

Le taux est décidé au sein du comité de gestion en analysant le taux moyen et son évolution sur les 6 derniers mois. Ce vote se fait juste avant la facturation du trimestre à venir. Le taux de 0.523 retenu pour ce trimestre pourrait-être revu à la baisse pour le prochain trimestre sachant que le taux de conversion le 23 octobre était de 0,514.

Il ne faut pas arriver à ce qu'il s'est passé en 2014-2015 où le lycée a perdu plusieurs milliers d'euros. C'est donc une mesure de précaution pour la tolérance du paiement en euros.

Pas de remarque de l'assemblée.

- Monsieur Ponchin a présenté le projet immobilier qui devrait voir la première pierre posée d'ici 18 mois. Ce projet se fera sans augmentation hormis les 2% statutaires. La présentation du projet se trouve sur le site du lycée « ongletAPE ».

Pas de remarque de l'assemblée.

- Présentation des candidats à l'élection du nouveau comité de gestion par monsieur Aboubaker. Etaient candidats :

Monsieur Husson Alain
Monsieur Donat Olivier
Monsieur Didier Chaudron
Madame Frédérique Guenin
Monsieur Idris Nour Saban Mustapha
Madame Gasperoni Carine
Monsieur Hassan Aboubaker
Monsieur Eddy Munière
Madame Chirdone Habon
Monsieur Eric Sottoriva
Monsieur Ponchin Olivier
Madame Haidar Abdallah Houyam
Madame Omar Bogoreh Rahma



LYCEE FRANÇAIS DE DJIBOUTI
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Monsieur Aboubaker demande s'il y aurait un volontaire afin d'honorer la place manquante. Deux personnes se sont levées mais aucune ne pouvait se présenter soit parce que l'épouse travaillait au lycée soit parce que la personne siégeait au conseil d'établissement.

Monsieur Aboubaker propose un vote à main levée conformément aux statuts régissant le fonctionnement de l'APE .

Toute l'assemblée accepte ce type de vote.

Monsieur Aboubaker procède au vote à main levée pour l'élection de cette liste de candidats :

Vote	158 POUR	2 NON	0 ABS
	Voté à l'unanimité		

Tout en sachant que les deux personnes, dans le cas où elles auraient eu chacune 3 bons pour pouvoir, le résultat aurait été le suivant :

Vote	227 POUR	8 NON	0 ABS
	Voté à l'unanimité		

Sont élus :

Monsieur Husson Alain
Monsieur Donat Olivier
Monsieur Didier Chaudron
Madame Frédérique Guenin
Monsieur Idris Nour Saban Mustapha
Madame Gasperoni Carine
Monsieur Hassan Aboubaker
Monsieur Eddy Munière
Madame Chirdone Habon
Monsieur Eric Sottoriva
Monsieur Ponchin Olivier
Madame Haidar Abdallah Houyam
Madame Omar Bogoreh Rahma

La séance s'est terminée à 19h15.

Pour l'Association des Parents d'Élèves du Lycée Français de Djibouti

Le Président
HUSSON Alain